

# LE PLAN LOCAL D'URBANISME

- \* Suite à la délibération du conseil municipal le 12 Décembre 2014, lancement de l'étude pour son élaboration
- \* Appel d'offre le 27/01/2015 dans le BOAMP pour le choix d'un cabinet d'étude (7 cabinets d'études ont demandé le dossier d'appel d'offre)
- \* Fin de la consultation le 06/03/2015 à 17H (2 bureaux d'études ont rendu les dossiers : *Urbanisme et Paysage* et *Artélia Eau et Environnement*)
- \* Ouverture des plis le 09/03/2015 par la commission d'appel d'offres
- \* Audition des 2 cabinets le 03/04/2015
- \* Le 11/04/2015, commission d'urbanisme qui donne une préférence à *Urbanisme et Paysage*
- \* Le 13/04/2015, le conseil municipal valide ce choix. Les 2 cabinets étant de même compétence technique, le prix a été donc déterminant pour le choix (une différence de 5000€)
- \* Depuis cette date, 6 réunions de travail ont eu lieu où étaient conviés la commission urbanisme, les services de l'Etat, le SCOT Lauragais et deux membres du personnel communal.
- \* Après un diagnostic de l'état de la commune le Cabinet "Paysage" pourra élaborer le PADD ( projet d'aménagement et de développement durable) au début de l'année 2016.
- \* Ce PADD sera porté à connaissance lors d'un prochain Conseil Municipal au cours duquel il y aura débat.
- \* Le PADD est présenté et débattu en Conseil Municipal le 28 Janvier 2016
- \* Le 18 Février 2016 Réunion avec les personnes publiques associées
- \* Réunion publique sur le PADD Jeudi 25 Février 2016 au Foyer rural de St Léon
- \* [Télécharger le fichier «PADD V2 12 01 2016.pdf» \(3.3 MB\)](#)
- \* Affichage et documents consultables en Mairie



**Le 26 Novembre 2018 :**

**Réorientation du PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durable**

le nouveau projet de PADD présenté par le Bureau d'étude Urbanisme et Paysage a été débattu en Conseil Municipal le 26 Novembre 2018 :

- \* [Télécharger le fichier «PADD Cne ST LEON.pdf» \(2 MB\)](#)

***Nous vous informons que dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLU, un registre d'observation est à votre disposition aux heures d'ouverture de la Mairie.***

***Monsieur Le Maire et L'Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme sont à votre disposition pour toutes questions ou renseignements concernant le Plan Local d'Urbanisme de Saint- Léon***